

Communiqué de presse

La Banque des Territoires et le CHU d'Angers renforcent leur partenariat avec un prêt de 48 M€ pour le programme Convergences

Angers, le 30 janvier 2026

La Banque des Territoires et le CHU d'Angers ont officialisé hier la signature d'un prêt relance santé* de 48 millions d'euros dédié à la première phase du Programme immobilier Convergences. Ce projet structurant au cœur du territoire angevin et d'un coût total de 460 M€, vise, en trois phases successives (2029, 2033 et 2037) à moderniser la prise en charge des patients, regrouper et réorganiser les Urgences, les blocs opératoires, l'imagerie et les soins critiques du CHU.



Signature du partenariat entre la Caisse des Dépôts et le CHU d'Angers, ce jeudi 29 janvier 2026, en présence (de gauche à droite) d'Olivier Sichel, directeur général du groupe Caisse des dépôts, François Pesneau, préfet de Maine-et-Loire, Cécile Jaglin-Grimonprez, Directrice Générale du CHU d'Angers, Ivan Lespagnol, directeur régional de la Caisse des dépôts, et Christophe Béchu, président du conseil de surveillance du CHU.

(crédit : CHU Angers)

Un projet ambitieux pour une médecine de pointe

Le programme Convergences repose sur la construction de deux nouveaux bâtiments, permettant une liaison physique entre les infrastructures existantes d'accueil des patients adultes du CHU. Le premier bâtiment, Convergences 1, abritera autour des urgences, les activités interventionnelles, de diagnostic et de soins critiques. Le second, Convergences 2, sera notamment dédié aux activités ambulatoires et aux hospitalisations. Enfin, un ensemble rénové complétera le dispositif en hébergeant les hospitalisations chirurgicales et médicales.

Olivier Sichel, Directeur général de la Caisse des Dépôts, indique : « *Le partenariat avec le CHU d'Angers dès la première phase de ce grand projet atteste de l'engagement de la Banque des Territoires dans le déploiement de la feuille de route « Santé et grand âge » (lire ci-après) du groupe CDC. Notre objectif est de répondre à l'enjeu de modernisation des infrastructures de santé. »*

Cette première phase, financée à hauteur d'un prêt de 48 millions d'euros par la Banque des Territoires rendu possible grâce à l'épargne des Français, collectée principalement sur le Livret A, permettra notamment la création d'un bâtiment de 35 000 m² incluant des urgences, 18 blocs opératoires, une imagerie non programmée, et des espaces dédiés aux soins critiques. Le prêt accordé, au plafond de la quotité financable, servira de levier pour mobiliser d'autres financements bancaires.

Un partenariat au service de l'excellence médicale et de l'innovation

Ce financement de 48 millions d'euros s'inscrit dans une collaboration ambitieuse entre la Banque des Territoires et le CHU d'Angers, qui partagent une vision commune : améliorer l'accès aux soins, optimiser les parcours patients et intégrer les innovations technologiques pour une médecine plus performante.

Les deux institutions souhaitent poursuivre leur collaboration en faveur de la modernisation des services de santé, plus rapides et plus sûrs, en soutenant le développement d'outils numériques innovants, tels que l'intelligence artificielle, pour améliorer la prise en charge des patients.

Cécile Jaglin-Grimonprez, Directrice générale du CHU d'Angers souligne l'importance de ce prêt de 48 millions d'euros : « *Il témoigne de l'engagement durable de la Caisse des dépôts aux côtés des hôpitaux publics et de sa volonté d'accompagner des projets structurants et de long terme du CHU au service de notre territoire. Ce soutien financier vient conforter l'importance et la solidité du projet porté collectivement par l'ensemble des équipes médicales, soignantes, administratives et techniques du CHU, dont je souhaite saluer l'engagement. »*

*nom de l'offre de financement dédié à la santé

Chiffres clés - Convergences 1:

- Opérations préalables : 24,5 M€
- Coût des travaux : 174 M€
- Coûts des équipements : 34,1 M€
- Total : 232,6 M€

Structure de financement de Convergences 1 :

- Capacité d'autofinancement du CHU : 70,1 M€
- Subvention : 65,1 M€
- Emprunt : 97,4 M€
- Total : 232,6 M€

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités

locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique et écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

En savoir plus sur la feuille de route « Santé et grand-âge » du groupe Caisse des Dépôts

Le groupe Caisse des Dépôts renforce son intervention au service du grand âge et de la santé avec une feuille de route stratégique dédiée et mobilise plus de 25 milliards d'euros entre 2025-2030 pour ces secteurs prioritaires dans l'action du Groupe en faveur de la cohésion sociale et territoriale.

Cette feuille de route implique l'Etablissement public et ses filiales (notamment la Banque des Territoires, la Direction des politiques sociales, la Gestion des participations stratégiques, Bpifrance, CDC Habitat, Groupe La Poste, La Banque postale, La Poste santé & autonomie, CNP Assurances, SFIL, emeis) autour de 4 axes d'intervention : financer l'offre de soins et d'accompagnement de la perte d'autonomie ; soutenir les innovations au service de la santé de demain et du bien vieillir ; contribuer à structurer l'offre et fluidifier le parcours de santé ; accompagner les citoyens dans le financement de leurs santé et perte d'autonomie.

Pour aller plus loin

A propos du CHU Angers

Établissement à la fois de recours et de proximité, le CHU d'Angers compte parmi les plus importants établissements de santé français avec près de 220 000 patients, 390 résidents, 3 900 naissances par an. Établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Maine-et-Loire (GHT 49) regroupant les 10 établissements publics de santé du Maine-et-Loire, le CHU d'Angers est le centre de recours pour les 3 départements de l'Est des Pays de la Loire (Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe). Porteur de la délégation interdépartementale à la recherche clinique et à l'innovation, le CHU d'Angers est également l'établissement siège des Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest (HUGO). Avec plus de 7 380 hospitaliers, le CHU d'Angers est l'un des principaux employeurs des Pays de la Loire.

Pour aller plus loin : convergences.chu-angers.fr

Contacts presse :

CHU Angers

Audrey Capitaine – audrey.capitaine@chu-angers.fr – 06.68.96.06.70

Banque des Territoires Pays de la Loire– Groupe Caisse des Dépôts

Inès POINT – ines.point@caissedesdepots.fr – 06.86.78.35.72